



La définition du concubinage

Par **souraya26**, le 17/10/2008 à 09:57

bonjour,

voilà je vis seule avec mes enfants, je supporte toute seule mes charges et j'ai des relations intimes avec un homme, il dort de temps en temps chez moi et mes enfants l'appellent même papa. il m'aide parfois par exemple si je suis dans l'impossibilité d'aller chercher mes enfants à l'école il le fait. je suis enceinte et c'est lui le papa. mon problème c'est que cet homme n'est responsable financièrement car nous avons déjà essayé de vivre ensemble mais il ne fait aucune participation financière et je n'ai pas de revenus alors que lui il en a. donc depuis on ne partage plus la même adresse mais il vient souvent chez moi.

DONC MA QUESTION EST : EST CE QUE NOUS SOMMES CONSIDERÉ COMME ÉTANT EN CONCUBINAGE ?

MERCI DE VOTRE RÉPONSE.
CORDIALEMENT VOTRE.

Par **Marion2**, le 17/10/2008 à 12:31

Bonjour,

Non, puisque vous ne vivez pas ensemble et que vous avez deux adresses différentes.
Cordialement